

Auguste-François-Félix du Marhallac'h, né en 1809, marié à M^{lle} Harrington, dont il eut trois enfants. La mort de sa femme et celle de ses enfants le décidèrent à entrer dans les ordres. Il devint vicaire général à Quimper et protonotaire apostolique et fut élu membre de l'Assemblée nationale pour le Finistère en 1871 ; il est mort le 17 août 1891, au château de Perennou, dernier représentant mâle de sa famille.

ARMES : *d'or, à trois pots à eau, ou orceaux de gueules*,
2. 1. — Devise : USQUE AD ARAS.

MAYNARD-MESNARD.

Dans l'*Annuaire de 1882*, nous avons donné une notice détaillée sur cette maison d'ancienne chevalerie du Poitou, dont l'existence est constatée dès le XI^e siècle par les cartulaires du Talmondais dans les mêmes paroisses où la filiation suivie la montre possessionnée en 1382. En 1772, elle a fait ses preuves devant le généalogiste Chérin pour les honneurs de la Cour et a été appelée par Louis XVIII à la pairie, en 1823, en la personne du comte de Mesnard, ancien compagnon d'exil de M. le duc de Berry, et premier écuyer de Madame, duchesse de Berry.

Cette famille a figuré avec honneur dans les annales du Poitou et dans les guerres de la Vendée : le chevalier de Mesnard fut tué, le 29 juin 1793, au siège de Nantes ; le comte Edouard de Mesnard, après avoir combattu à l'armée de Condé et en Bretagne, a été fusillé à Grenelle le 19 octobre 1797, et M. Benjamin de Maynard, ancien chef divisionnaire vendéen en 1815, condamné à mort par contumace avec son fils, en 1832.

Nous avons dit que le nom s'était écrit successivement ou simultanément Mainard, Mainart, Mainnart, Maynard, Menart, Menartz et Mesnard : variantes analogues à celles qui se sont produites dans tous les noms dont

l'orthographe pouvait changer sans que la consonance fût sensiblement altérée, et que, depuis Henri III, l'orthographe Mesnard avait généralement prévalu.

La notice de 1882 exposait que cette famille, dont la filiation a été établie devant les généalogistes Chérin et d'Hozier (*Preuves* de Chérin et d'Hozier : Bibliothèque nationale) se divisait en trois branches encore existantes :

- 1^o Celle des barons du Langon¹ ;
- 2^o Celle des comtes de Mesnard² ;
- 3^o Celles des seigneurs de la Claye,

Et que ces trois branches étaient issues de Christophe Mesnard, chevalier, seigneur de la Vergne-Cornet, de la Barotière, de la Vergne, de Péault, etc., décédé le 23 décembre 1665, et dont la pierre tombale est dans l'ancienne église de Mesnard-la-Barotière (Vendée).

La même notice exposait que :

Jean Mesnard, baron du Gué de Sainte-Flaive, et petit-fils de Christophe Mesnard, avait eu deux fils :

- 1^o Jacques Mesnard, baron du Gué Sainte-Flaive, dont la branche s'est éteinte sous Louis XV ;
- 2^o Germain-François Mesnard, chevalier, seigneur de Saint-Gillet, auteur de la branche des barons du Langon, devenue l'ainée par suite de l'extinction de la branche de Sainte-Flaive et qui hérita sous Louis XV de la baronnie du Langon.

Que Germain-François Mesnard avait, contrairement à son acte de baptême du 21 mars 1693 (anciennes archives de l'église paroissiale conservées à la mairie de Sainte-Flaive-aux-Loups, Vendée) adopté sous Louis XV l'orthographe Maynard, considérée comme plus ancienne ;

Que la branche des seigneurs de la Claye avait suivi son exemple, et que le nom des trois branches de la

¹ Le Langon, terre très considérable du bas Poitou, a été érigée en baronnie en 1657.

² La Barotière a été érigée en comté, sous le nom de Mesnard, en 1766.

famille de Maynard-Mesnard se trouvait ainsi écrit de deux manières différentes.

M. le baron de Mesnard, chef de la famille de Maynard-Mesnard et ancien diplomate démissionnaire lors des lois Ferry, et son cousin germain, M. le baron Rodolphe de Mesnard, ancien lieutenant-colonel du 95^e régiment territorial, et ses enfants, déférant au vœu que leur parente, M^{lle} Caroline de Mesnard, décédée le 29 janvier 1888 au château de Montbeton (Tarn-et-Garonne) leur avait exprimé, d'après le désir de feu son père le comte Ferdinand de Mesnard, et voulant rendre hommage à la mémoire et au chevaleresque dévouement du comte Charles de Mesnard, compagnon d'exil de M. le duc de Berry et premier écuyer de Madame, duchesse de Berry, ont repris l'orthographe du nom Mesnard qui, d'ailleurs, avait prévalu depuis Henri III. MM. de Mesnard se sont préalablement pourvus devant le tribunal civil de la Seine en 1888 et devant le tribunal civil de Fontenay-le-Comte (Vendée) en 1890.

Les autres membres de la branche des barons du Langon et la branche des seigneurs de la Claye ont jusqu'ici conservé l'orthographe Maynard.

La famille de Maynard-Mesnard, dont un membre, le comte Charles de Mesnard, a laissé d'intéressants *Souvenirs intimes*, publiés en 1844 à Paris, s'est alliée à plusieurs familles qui comptent elles-mêmes des écrivains distingués parmi leurs membres, notamment aux du Fouilloux¹ 1482, aux Mauclerc 1560, aux Caumont La Force 1784, aux Baudry-d'Asson 1802, aux de Hillerin 1850, aux Robert de Lezardière, 1868.

ARMES : d'argent fretté d'azur.

¹ Antoine Maynard, chevalier, seigneur de la Vergne-Cornet en bas Poitou, épousa le 8 octobre 1482 Guillemette du Fouilloux, fille de Louis du Fouilloux et de Jeanne de la Rochefoucauld, et par conséquent cousine germaine de Jacques du Fouilloux; le célèbre auteur de la *Vénérie*.